

Le problème de l'éternité

Le problème du châtement éternel qui sera infligé aux pécheurs et aux non-croyants en Enfer est un des plus importants problèmes qui préoccupent les esprits de beaucoup de gens. Mais il est nécessaire que ces égarés subissent un châtement illimité dans le temps.

Ce problème aigu n'ait de l'idée que les actes accomplis dans ce monde étant réalisés en une période transitoire, comment leurs conséquences prendraient-elles une durée illimitée, et éternelle? En d'autres termes, quel lien existe-t-il entre les actes limités de ce monde et leur rétribution illimitée dans l'au-delà?

Il faut reconnaître que faire subir un châtement éternel à quelqu'un qui aurait commis un acte répréhensible est quelque chose d'épouvantable. L'idée même d'une telle torture jette l'effroi dans les cœurs, et enfièvre le corps.

La juste mesure reconnue dans les tribunaux humains et les procédures juridiques veut que les peines frappant les auteurs de délits et de crimes définis comme tels par la loi soient proportionnelles à la gravité de ces délits et crimes.

Les peines prévues sont de courte ou de longue durée, car les infractions de l'homme à la loi n'étant pas identiques en quantité et en genre, il n'est pas permis qu'un même châtement soit prévu pour tous les délits.

Une approche analytique du problème nous fera voir que les tribunaux de Dieu sont régis par la Justice même, ne négligeant de prendre en considération aucun des actes accomplis par l'homme, en sa faveur ou à sa charge, fût-il infime. Et aucun criminel ne pourra échapper au châtement, à moins de jouir de la clémence divine.

Comment pourrait-on croire, dans ce cas, à l'absence d'une compatibilité totale entre les œuvres de l'homme et leur châtement?

Quant à savoir pourquoi la question de l'éternité des gens du paradis ne fait pas problème, c'est parce que les œuvres de l'homme et leur châtement n'ont pas le même fondement. Il faut dire que la différence

fondamentale et évidente entre la récompense et le châtement éternels, c'est que la faveur et la récompense sont liées à une autre perspective qui s'élargit et s'étend en fonction de la clémence de Celui qui rétribue, et ne font donc pas l'objet de problème.

Ce qui fait problème, c'est seulement l'éternité des méchants autres que les croyants qui seront précipités dans les profondeurs de l'enfer et dont le châtement ne sera pas allégé un seul instant.

Cette punition ne sera jamais compatible avec la corruption et la déviation dont ils se sont rendus coupables sur terre, même si toute leur vie n'avait été faite que de fautes et de péchés. L'homme a beau s'enliser toute sa vie dans la mécréance, l'athéisme et la corruption, il n'ira jamais au-delà de la limite de cent ans. Alors que cette période semble longue, elle n'est qu'un instant éphémère, comparée à l'éternité.

Certains ulémas, voulant surmonter la contradiction imaginée entre la justice divine et l'éternité du châtement, ont recouru à l'interprétation des versets relatifs au châtement éternel, disant que le mot éternité y est utilisé par métaphore dans le sens de longue durée. Ils se sont imaginé avoir réglé ainsi le problème.

Mais rien ne justifie le recours à cette interprétation, qui est très éloignée de la vérité. Outre cela, il n'y avait aucun argument valable à l'appui de ce recours. On sait, en effet, que l'interprétation allégorique des versets coraniques ne nous est permise que si elle ne contredit pas leur sens manifeste. Or, le Coran affirme clairement l'éternité du châtement de ceux qui se sont volontairement fixé un destin misérable.

De pareilles interprétations sont réfutées catégoriquement par le Coran :

« Ne savent-ils pas qu'en vérité quiconque s'oppose à Dieu et à Son messager, à celui-là alors, le feu de la Géhenne, oui, pour y demeurer éternellement. Voilà la grande ignominie. » [1](#)

« Pour ceux-là, rien dans l'au-delà, que le Feu; et échouera ce qu'ils auront fait ici et sera vain ce qu'ils auront œuvré! » [2](#)

« Et ceux qui mécroient et traitent de mensonge Nos signes, ceux-là sont gens du Feu : là ils demeureront éternellement. » [3](#)

« Et quiconque d'entre vous apostasie, puis meurt tandis qu'il est mécréant... les voilà ceux dont les œuvres ont fait faillite dans l'ici-bas comme dans l'au-delà. Ce sont les compagnons du Feu : ils y demeureront éternellement. » [4](#)

On ne peut nier le caractère explicite de ces versets ni s'autoriser à interpréter l'éternité par la longue durée. Le Coran proclame que les mécréants seront jetés pour l'éternité en enfer, et toute voie de salut leur sera fermée.

Quant à ceux qui ont commis d'autres péchés (que la mécréance), c'est-à-dire ceux qui sont coupables de désobéissances en d'autres domaines, le châtement qui leur sera infligé sera nécessairement proportionnel au péché, ou bien feront l'objet d'une grâce divine.

La peur du châtement peut être considérée comme un des principaux facteurs poussant la plupart des gens à exécuter les commandements divins. Et le rôle que joue le facteur religieux dans la discipline et la retenue de l'homme est d'un impact plus grand et plus profond sur les esprits que l'emploi de la force et de la contrainte. La société est à l'abri des méfaits de tout homme vivant dans la crainte de la puissance divine.

S'armer par la foi est le plus sûr garant de la société, et plus l'éducation religieuse ne faiblit, plus la criminalité et la délinquance tendront à l'accroissement. À l'opposé de cela, il y a une peur nuisible et préjudiciable qui naît de la faiblesse et de l'humiliation. Non seulement elle ne constitue pas un stimulant aux œuvres utiles et fructueuses, mais est même un obstacle au progrès de l'homme et à son épanouissement dans le bonheur.

Quant à la peur qui naît de la perspicacité intellectuelle, elle est un voyant rouge qui s'allume pour mettre en garde l'homme contre un danger, le préparer à ne pas tomber dans la souillure du péché et à prendre la voie de l'accomplissement de ses devoirs, en toute responsabilité, et en toute circonstance, veillant à préparer son vrai bonheur et son salut authentique.

La crainte des conséquences néfastes de ses actes fait que l'homme se transforme en un être ordonné et discipliné, prévoyant et résolu. Un tel homme surveille le moindre de ses actes, petit ou grand. Il médite longuement sur la grandeur et la souveraineté de Dieu.

Pour ces raisons, les commandements religieux ont réaffirmé que l'homme doit osciller entre les deux états de la peur et de l'espérance. En même temps qu'il espère en la faveur divine infinie, il médite sur les fruits de ses œuvres, afin de ne pas tomber dans le piège de l'infatuation, de la tromperie, et des vaines aspirations. L'Imam Sâdeq, que la paix de Dieu soit sur lui-dit :

« La crainte est le gardien du cœur, et l'espérance est l'intercesseur de l'âme. Celui qui connaît Dieu, craint Dieu, et place en Lui ses espérances. La crainte et l'espérance sont les deux ailes de la foi, avec lesquels l'homme prend son essor vers l'agrément de Dieu. Ils sont les deux yeux de son intellect avec lesquels il observe la promesse de Dieu et Sa menace. La crainte nous fait révéler la justice de Dieu en nous faisant redouter Sa promesse.

L'espérance appelle à la faveur divine, et fait vivre les cœurs. La crainte fait mourir l'âme charnelle. Le Prophète de Dieu a dit : "Le croyant est entre deux peurs; la peur de son passé, et la peur des jours qui lui restent à vivre." Avec la mort de l'âme charnelle, le cœur connaît la vraie vie. Avec un cœur vivant, l'homme acquiert la maturité pour la droiture. Et quiconque adore Dieu dans un équilibre entre la peur et l'espérance, ne s'égara pas, et atteindra l'objet de son désir. » [5](#)

L'Imam Sâdeq, que la paix de Dieu soit sur lui, évoque ainsi l'impact du souvenir de la mort :

« La mémoration de la mort tue les passions de l'âme, extirpe les racines de l'inattention et de la négligence, renforce le cœur par les promesses de Dieu, raffine le caractère, brise les signes de la passion, éteint le feu du lucre, et fait apparaître aux yeux des hommes la futilité de ce monde. Tel est le sens de la parole du Prophète : “La méditation d'une heure est mieux qu'un culte d'une année.” »[6](#)

Oui, s'adonner entièrement et exclusivement aux affaires du monde, crée un voile épais de négligence et d'inattention devant la vision humaine, le conduisant à une rupture avec les valeurs morales supérieures, et enfin à rencontrer la mort les mains vides de tout viatique pour l'au-delà.

Il a été rapporté dans une tradition que l'Émir des Croyants, Ali, que la paix de Dieu soit sur lui, entra un jour dans le marché de Basra, et y vit les gens insoucieux du salut de leurs âmes, plongés dans les questions de vente et d'achat, comme s'il n'y avait ni mort ni résurrection. Cette atmosphère d'ignorance eut un impact si profond sur lui, qu'il ne put s'empêcher de verser des larmes sur ce qui s'offrait à sa vue, Il dit :

« Ô esclaves du monde et qui œuvrez pour ceux qui sont épris de lui, si dans la journée vous vous livrez aux transactions et dans la nuit vous dormez dans vos lits, et pendant tout ce temps vous êtes insoucieux et indifférents de l'au-delà. Quand donc amasserez-vous votre viatique et penserez-vous au Retour (résurrection). »[7](#)

L'Imam Sadjjâd (Ali ibn Hossein), que la paix de Dieu soit sur lui, adresse cette supplique au Créateur disant : « Et prolonge mon âge, tant que mes jours sont consacrés à T'obéir. Si ma vie devenait une pâture pour les diables, tire-moi vers Toi, avant que je sois touché par Ta haine, ou que Ton courroux ne retombe sur moi. »[8](#)

D'autre part, l'homme est attaché, dans ce monde, à beaucoup de jouissances et de plaisirs. Il existe chez le commun des gens des aspirations à l'obtention de ces jouissances; et de telles aspirations sont générales et ne se limitent pas à quelques individus. Ces aspirations ne connaissent de répit qu'avec la mort. Et Dieu, pour cette raison, n'a pas interdit à l'homme de profiter de ces jouissances pures et naturelles, et ne l'a pas encouragé à se détourner complètement des affaires du monde et des joies qu'il offre.

Mais Dieu compare les valeurs fausses et passagères aux valeurs authentiques et aspirations véritables. Il met en garde les hommes de se laisser tromper par les plaisirs transitoires, de s'attacher aux désirs et aspirations de l'âme charnelle, et de perdre ainsi les jouissances éternelles. Il appelle ses créatures à rechercher toujours Sa satisfaction, et à demeurer vigilants à leur obéissance envers Lui.

Voyons à présent comment il est possible d'attribuer l'iniquité à l'acte divin condamnant les criminels, les athées et les partisans de Satan à un châtement éternel, et comment on peut attribuer un tel acte, éloigné de toute justice, à l'Essence infinie?

En fait, si nous approfondissons la question, nous constaterions que la conclusion hâtivement dégagée n'est pas juste au sens plein du mot. Car cette conclusion est insuffisante, en ce qu'elle repose sur l'idée que le châtimement dans l'au-delà procède d'une des formes de peines légales fixées conventionnellement par les législateurs, en tenant compte de la gravité du crime ou de sa récidive.

C'est cela qui fait apparaître l'incompatibilité entre les crimes commis ici-bas et le châtimement permanent qui les sanctionne dans l'au-delà, et rend la solution impossible.

Mais ce problème peut se résoudre aisément si nous gardons présent à l'esprit que le lien existant entre ces deux (le crime et sa sanction), est un lien naturel et procédant de la consubstantialité des deux choses, car le châtimement n'est que le fruit et le prolongement de l'œuvre, et non un article d'un code pénal.

La douleur et les souffrances qui seront endurées au jour de la résurrection sont spécifiques aux œuvres. Celles-ci ont des conséquences naturelles qui s'abattront sur les mécréants et les criminels dans l'au-delà. Le Coran nous révèle quelques mystères :

« Et leur apparaîtront les pires des actions qu'ils font. Et les enveloppera ce dont ils se raillaient.

» [9](#)

«... Et ils trouveront présent tout ce qu'ils auront œuvré. Or, ton Seigneur ne manque à personne.

» [10](#)

Dans ces versets, le Coran affirme que les hommes verront leurs œuvres présentes au jour de la résurrection, c'est-à-dire que l'œuvre de l'homme y apparaîtra dans sa forme de l'au-delà.

Contrairement à ce que nous nous imaginons au sujet du caractère transitoire et éphémère de nos œuvres, certaines sont d'un poids très lourd, et présentent plusieurs dimensions. Citons quelques exemples pour permettre aux esprits de saisir cette vérité.

Supposez une personne au caractère maussade et qui considère tout avec pessimisme. Un tel homme ne verrait dans le monde que ses aspects noirs et agitations. Au lieu que son âme soit submergée par le bonheur, le plaisir et la quiétude de la nature, tous ses sentiments sont confus, et toute son existence est envahie par la tristesse et l'affliction.

Un tel homme, au regard aussi sceptique, ne peut lever la difficulté qui confère à tous les phénomènes de la création un cachet sceptique, et ce bien que tous ces phénomènes soient des merveilles et possèdent chacun un pouvoir d'attraction puissant sur les âmes.

Ce n'est là qu'un drame horrible dont pâtit l'âme humaine et qui est la source de bon nombre de désespoirs et d'échecs. Sa douleur est pire que celle de la cécité. Car l'aveugle est frustré de certaines formes de la beauté de l'univers, alors que le voyant perçoit le laid, le mauvais, le tourment et la douleur d'autant plus qu'il perçoit l'étendue et les formes de l'existence et des phénomènes.

Il en est de même d'une personne qui essaierait d'entraîner une autre vers la déviation. Tous ceux qui seront égarés à cause de lui, et les milliers de péchés que chacun d'eux aurait commis seront, en réalité, considérés comme un prolongement du premier acte.

Cette personne laisserait donc, après elle, une trace indélébile qui persistera pour un long terme. Toute la série d'égarements et de corruptions remonterait à une seule personne. Elle retournera donc un jour à son point de départ. L'Imam Bâqer, que le salut de Dieu soit sur lui, a dit :

« Toute créature parmi les créatures de Dieu, dont le comportement serait un égarement, prendrait une part de la responsabilité de tout autre homme qui prendrait exemple sur elle, sans que la charge du second en soit diminuée pour autant. » [11](#)

Par conséquent, tout acte émanant d'un homme peut être égal à plusieurs actes. L'œuvre de tout individu, outre qu'elle a une influence sur l'univers humain, a également un impact particulier et profond sur le monde invisible, et suscite une vague attractive ou répulsive. S'il s'agit d'une œuvre mauvaise et vulgaire, elle sera repoussée par toutes les contrées du monde invisible. Il en va contrairement s'il s'agit d'une œuvre bonne.

D'autre part, ce mode de pensée qui établit un lien temporel entre un acte blâmable et sa punition est erroné. Cela en raison de ce que le moment de la punition est en rapport avec la qualité de la désobéissance et du péché. Entre notre acte bon et mauvais, la récompense et le châtiment, il existe donc une sorte de lien réel, alors qu'ici la quantité de temps n'est pas du tout prise en considération.

Et si la récompense et le châtiment résultaient directement du même acte, il ne semblerait pas alors logique de poser le principe de l'égalité du point de vue qualitatif ou quantitatif. Pour préparer l'esprit à saisir le résultat final, donnons un exemple. Le monde objectif manifeste des réactions à nos actes. Ceux qui se brûlent avec le feu de leurs propres actes nous offrent des preuves de cette loi.

Si un jeune homme avait subitement l'idée de se jeter dans le vide, et que donnant suite à ce désir, il se laissait choir d'une terrasse élevée, et se brisant une vertèbre, et perdant l'usage de ses jambes ce jeune homme malheureux demeurera handicapé pour le restant de ses jours, qu'il passera dans la souffrance, la douleur et la frustration.

Nous constatons ici que la durée du désir ne dépasse pas un laps de temps, alors que la durée des séquelles de la chute s'étendra sur, disons, cinquante ans de convalescence durant lesquels la victime sera contrainte, jusqu'à sa mort, de supporter le malheur.

Oui, cet exemple nous montre comment nos actes se retournent contre nous. Il est un modèle des prisons que nous nous construisons par nos actes qui nous plongent dans leurs ténèbres, comme des traits tracés par nos œuvres sur nos fronts. Ce désir d'une seconde suivi d'une vie de regret, cette inégalité entre l'acte auquel on aspire et le résultat dévastateur d'une vie qui a fait de son existence une mer démontée de douleur et de malheur, sont-ils opposés au principe de l'équité et de justice?

Cette conséquence qui résulte de ses actes, et dans laquelle on observe une inadéquation et une inégalité entre la quantité de l'acte et son résultat, dément elle les fondements de la justice? Cinquante ans sont chose aisée. Quelle douleur et quelle souffrance aurait-il endurées pour un instant dans lequel il a réalisé son acte insensé, s'il avait pu vivre des milliers d'années? Et cela n'aurait pas été considéré comme une injustice à son égard.

Par conséquent, la relation du châtiment avec le péché et la désobéissance n'est pas une relation temporelle, ni dans ce monde ni dans l'autre. Nous concluons de tout ce qui précède qu'une seule faute grave, comme le meurtre, peut recéler en son sein une quantité illimitée de matières explosives, tel qu'elle puisse brûler l'auteur de cette faute de façon permanente et continue avec les feux et ses explosions.

C'est l'homme seul qui peut sciemment et en toute conscience faire montre d'indifférence à l'égard des commandements divins et détourner d'eux son visage, et souiller ainsi son âme par la mécréance, l'athéisme et le péché, déterminant par conséquent son morne destin, et parvenant enfin, bon gré mal gré, aux résultats de ses actes.

Ces questions concrètes dont nous venons de parler présentent un seul défaut qui consiste en ce que toutes les causes, les antécédents, et la manière dont l'homme se laisse prendre ou tomber dans l'aventure, peuvent être perçus par tout homme. Faisant partie des événements ordinaires, elles ne suscitent aucun étonnement.

Quant à la rétribution dans l'au-delà, elle se situe hors du cadre des sens et de l'expérience. C'est pour cela qu'elle suscite, parfois, doute et incertitude, et parfois négation même, alors que les conséquences de nos actes dans l'au-delà seront comparables à celles d'ici-bas, mais à un niveau plus large, plus élevé et plus précis.

Par conséquent, l'ensemble de nos actes et comportements en ce monde est tel qu'ils engendrent leurs récompenses ou leurs châtiments, et demeurent suspendus au-dessus de nos têtes; ils nous avertissent du danger jusqu'au jour de la Résurrection. Nos œuvres présentent cette particularité que nul autre que nous-mêmes ne supportera à notre place le châtiment que nous méritons. Car l'homme jouit de la liberté au cours de sa vie...

Si l'incroyance, la rébellion et la corruption se généralisaient à tous les aspects de l'existence d'un tel homme, et qu'il consacrait exclusivement tous ses moyens dans la voie de l'injustice et de l'idolâtrie des passions qui enserrant son âme, il est nécessaire qu'il expie toute privation des faveurs divines. Cette nécessité naturelle ne contredit nullement la justice divine, car l'injustice ne saurait pénétrer l'Essence divine.

L'imposition de pareils châtiments aux pécheurs et à la désobéissante repose donc sur les effets positifs de l'acte et ses conséquences naturelles. Tout comme les pieux et les hommes vertueux jouiront dans l'éternité des fruits de leurs actes. Ces derniers, grâce à leurs propres efforts et leur bonne conduite, se

sont assuré le bonheur et la joie intérieure dans ce monde, et la félicité éternelle dans l'Autre.

Il y a une célèbre tradition prophétique qui nous décrit cette situation avec une image frappante. Le Prophète, que le salut de Dieu soit sur lui et sur ses descendants, dit : « Ici-bas est le champ où l'on sème pour récolter les fruits dans l'au-delà. »

Quel homme doué de raison hésiterait à choisir entre le premier et le second, si le cas s'offrait à lui?

Il s'ensuit qu'il ne convient pas à l'homme, qui est au sommet de la création, d'accomplir une chose éteignant son rayonnement. En d'autres termes, il ne doit pas confier les rênes de son existence aux mains des passions de l'âme charnelle. Car lorsque ces dernières sont libérées, elles imposent leur domination au cœur et à la volonté de l'homme.

Nous devons éviter que la fumée qui s'élève du feu des passions forme un écran devant nos yeux, et ne cause notre chute dans l'abîme du malheur et des tourments éternels. Nous lisons dans les recueils de traditions, cette parole prophétique :

« Dieu Tout puissant dit : Ô fils d'Adam! J'ai été malade et tu ne m'as pas rendu visite. L'homme répondit : Comment te rendrais-je visite, alors que Tu es le Seigneur des univers? Dieu dit : Un tel de mes serviteurs était malade, et si tu lui avais rendu visite, tu M'aurais trouvé auprès de lui. Je t'ai demandé à boire, et tu ne M'as pas donné de l'eau. L'homme dit : Comment cela alors que Tu es le Seigneur des univers?

Dieu dit : Un tel de mes serviteurs avait demandé à boire, et si tu l'avais aidé à se désaltérer, tu aurais trouvé cela chez Moi. Je t'ai demandé de la nourriture, et tu ne m'en as pas donné. L'homme dit : Comment te nourrirais-je alors que Tu es le Seigneur des univers. Dieu dit : Un de mes serviteurs t'avait demandé de la nourriture, et si tu lui en avais donné, tu l'aurais trouvé auprès de Moi. » [12](#)

En prenant en considération que c'est l'état corporel et spirituel de l'homme qui le prépare à l'amour et au travail créatif, et que si ses motivations sont orientées négativement, par exemple vers l'agressivité, l'injustice et la rudesse, cela ne résulte que d'une maladie de son âme souillée par les péchés, nous comprendrons qu'il existe une voie d'issue à l'homme pour sortir de cet état.

Le Coran ne considère que la répugnance à commettre le péché et la désobéissance, fait partie des facultés innées en l'homme, et dit à ce sujet :

«... Mais Dieu vous a fait aimer la foi et l'a embellie dans vos cœurs, tout comme Il vous a fait détester la mécréance et la perversité et la désobéissance. » [13](#)

Donc, choisir la voie de la justice et du bonheur pour parvenir au salut, au succès, et s'envoler vers l'infini, revient en réalité à emprunter la voie de la nature profonde innée. Explicitant la question de l'éternité, l'Imam Sâdeq, que la paix de Dieu soit sur lui, dit :

« Les gens de l'enfer resteront pour l'éternité dans l'enfer, parce que leurs intentions ici-bas étaient que s'ils y demeuraient éternellement, ils ne cesseraient jamais de désobéir à Dieu. Et les gens du paradis resteront pour l'éternité dans le paradis, car leurs intentions dans ce monde étaient que s'ils y demeuraient éternellement, ils resteraient à jamais fidèles à Dieu. » [14](#)

C'est en raison de leurs intentions que les uns et les autres connaîtront leurs éternités. L'intention certes ne suffit pas pour qu'il y ait châtement, mais elle est comparable à une clef ouvrant une porte sur l'âme et permettant d'en connaître la qualité du contenu.

Si la rébellion, la corruption et l'égarement parviennent à un degré tel que l'homme se résout au péché et à la désobéissance, de façon permanente, l'athéisme et la turpitude le cerneront alors de toute part, et la source du bien et de la vertu se tarira en lui.

Toutes les voies de salut, ou celles lui offrant l'occasion de se purifier et de retourner à la Vérité, lui seront fermées. Nous devons garder à l'esprit qu'il n'y a pas antagonisme et contradiction entre la jouissance des biens de ce monde et celle du bonheur de l'au-delà. Jouir des biens permis dans ce monde n'implique pas la frustration de ceux de l'au-delà.

Ce qui s'oppose au bonheur de l'au-delà, c'est l'idolâtrie de ce monde et le fait d'y voir un objectif en soi. C'est cela qui frustre l'homme des degrés élevés de l'au-delà. Car la passion et le zèle dont fait montre l'homme pour ce monde instable et éphémère le rendent étranger à lui-même, à sa nature et à son destin.

Cet être doué de l'intellect se transforme progressivement en un automate privé de toute conscience, et partant sans but sublime, prisonnier d'un cadre inerte et limité incompatible avec ses potentialités élevées. Le Coran met en garde l'homme de faire du monde son idole et son objectif total. Il s'adresse au Prophète en ces termes :

« Dis : "Qui a interdit la parure d'Allah, qu'Il a produite pour Ses serviteurs, ainsi que les bonnes nourritures? " Dis : "Elles sont destinées à ceux qui ont la foi, dans cette vie, et exclusivement à eux au Jour de la Résurrection." Ainsi exposons-Nous clairement les versets pour les gens qui savent. » [15](#)

« Et recherche à travers ce qu'Allah t'a donné, la Demeure dernière. Et n'oublie pas ta part en cette vie. Et sois bienfaisant comme Allah a été bienfaisant envers toi. Et ne recherche pas la corruption sur terre. Car Allah n'aime point les corrupteurs". » [16](#)

« Et il est des gens qui disent: «Seigneur! Accorde nous belle part ici-bas, et belle part aussi dans l'au-delà; et protège-nous du châtement du Feu! » [17](#)

L'Islam n'envisage pas les valeurs du monde avec indifférence, mais vise à faire revivre les valeurs humaines, et reconnaît à l'homme toute la dignité et la considération qu'il mérite. Il est vrai qu'il regarde

la vie de l'au-delà comme un objectif et une destination finale, mais il n'omet pas de faire sa part à ce monde-ci. L'Imam Ali dit à ce sujet :

« Les gens de ce monde sont de deux sortes : un travailleur ayant œuvré dans ce monde pour ce monde, préoccupé par l'ici-bas au détriment de l'au-delà. Il redoute la pauvreté pour ceux qui lui succéderont, et croit y être à l'abri lui-même. Il consacre ainsi toute sa vie, pour assurer le bien d'autrui. L'autre (travailleur) œuvre dans ce monde pour ce qui viendra après (ce monde), et s'assure de sa part dans ce monde sans peiner. Il reçoit ainsi les deux bénéfices à la fois, et sera propriétaire des deux demeures à la fois. Il gagne du mérite auprès de Dieu. Il ne demandera rien qui lui sera refusé. »

En conclusion, prions Dieu Tout-puissant de nous accorder la sincérité dans la recherche de la Vérité, la pureté dans notre attachement à elle, et le sérieux dans notre travail.

Que Dieu agrée cet effort comme un acte visant entièrement à Sa satisfaction.

Il est Audient.

Louange à Dieu, Seigneur des Univers.

- [1.](#) Coran, Sourate 9, verset 63
- [2.](#) Coran, Sourate 11, verset 16
- [3.](#) Coran, Sourate 2, verset 39
- [4.](#) Coran, Sourate 2, verset 217
- [5.](#) Muhajjat al-Bayda, Vol. VII, p. 283
- [6.](#) Bihar al-Anwar, Vol. III, p. 128
- [7.](#) Safinat al-Bihar, Vol. I, p. 674
- [8.](#) Doua Makarim al-Akhlaq dans Sahifa Sajjadiya
- [9.](#) Coran, Sourate 45, verset 33
- [10.](#) Coran, Sourate 18, verset 49
- [11.](#) Safinat al-Bihar, Vol. I, p. 674
- [12.](#) al-Wasa'il, Vol. II, p. 636
- [13.](#) Coran, Sourate 49, verset 7
- [14.](#) Ibid., Vol. I, p. 36
- [15.](#) Coran, Sourate 7, verset 32
- [16.](#) Coran, Sourate 28, verset 77
- [17.](#) Coran, Sourate 2, verset 201

Source URL:

<https://www.al-islam.org/la-r%C3%A9surrection-sayyid-mujtaba-musavi-lari/le-probl%C3%A8me-de-l%C3%A9ternit%C3%A9#comment-0>